

DÉCLARATION D'INTENTION

ENTRE

**LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE LA FAUNE
DU QUÉBEC**

ET

**LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
DE LA BAVIÈRE**

**PORTANT SUR LA COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DU
BIOCARBURANT
ET DE LA PROTECTION DU CLIMAT**

CONSIDÉRANT l'ampleur des conséquences des changements climatiques mondiaux et l'urgence d'adopter des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT les négociations internationales dans le cadre du Protocole de Kyoto;

CONSIDÉRANT le lien étroit entre l'importance d'accroître la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique, la séquestration du carbone du fait de la biomasse d'origine agricole et forestière et les avantages d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'environnement;

CONSIDÉRANT les avantages stratégiques, économiques, sociaux et écologiques qu'offrent une utilisation accrue des énergies renouvelables et la collaboration visant à réduire et à séquestrer les émissions de CO₂ en application des conditions du Protocole de Kyoto et des autres facteurs de durabilité prescrits par l'Agenda 21;

Les Parties souhaitent conjuguer leurs efforts en vue :

1. d'améliorer la production et l'utilisation régionale de biocarburants et autres combustibles provenant de sources d'énergie renouvelable, à l'état pur ou combiné à des combustibles fossiles dans le secteur des transports;
2. de hausser la part des biocarburants ou autres combustibles provenant de sources d'énergie renouvelable;
3. de favoriser la réalisation de travaux ciblés de recherche et de développement (recherche appliquée en environnement) pour la production efficiente et durable de nouveaux carburants produits à partir de la biomasse;
4. de stimuler les travaux de recherche et de développement (recherche appliquée en environnement) visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques et de CO₂ dans l'utilisation des biocarburants et autres combustibles provenant de sources d'énergie renouvelable, à l'état pur ou combiné à des combustibles fossiles dans le secteur des transports;
5. de poursuivre la collaboration dans les travaux de recherche et de développement cités aux paragraphes 3 et 4.

De plus, les Parties souhaitent élargir cette Déclaration d'intention à d'autres membres de la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires lors de la Troisième Conférence qui se tiendra à Linz, en Haute-Autriche, les 11 et 12 juillet 2006.

Fait à Montréal, le 5 décembre 2005, en double exemplaire, en langue française et en langue allemande, les deux textes faisant également foi.

**POUR LE MINISTÈRE DES
RESSOURCES NATURELLES
ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC**

**POUR LE MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA
SANTÉ ET DE LA PROTECTION
DES CONSOMMATEURS
DE LA BAVIÈRE**

Pierre Corbeil
Ministre

Dr Werner Schnappauf
Ministre d'État